



Bordeaux, le 5 juillet 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Création du pôle Mécénat de Nouvelle-Aquitaine

**Didier LALLEMENT**, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, **François HOURCADE**, bâtonnier du Barreau de Bayonne, **Jérôme DIROU**, bâtonnier du Barreau de Bordeaux, **Benoît TARDY-PLANECHAUD**, président du Conseil régional des Notaires de Bordeaux, **Mikaël HUGONNET**, président des Experts Comptables Poitou-Charentes Vendée, **David DEVAUTOUR**, président des Experts Comptables région de Limoges et **Alexandre SALAS-GORDO**, président des Experts Comptables d'Aquitaine, **ont signé la convention relative à la création du pôle régional Mécénat en Nouvelle-Aquitaine, le jeudi 5 juillet 2018 à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux.**

La création de ce pôle s'inscrit dans le cadre loi Aillagon du 1er août 2003, relative au mécénat, aux associations et aux fondations et plus récemment des orientations nationales fixées par les ministères de la Culture et de la Transition écologique et solidaire. Il permettra d'observer, de favoriser et d'évaluer les projets de mécénat sur le territoire régional.

Forte de plus de 70 clubs de mécènes, fédérant 500 entreprises, **la Nouvelle-Aquitaine est la quatrième région française pour le mécénat.** Première région française en nombre de monuments historiques, riche de ses sites naturels protégés, terre de festivals, animée d'un fort dynamisme culturel et de développement durable, elle peut voir se déployer un mécénat d'entreprises ou de compétences.